

MAIRIE d'HEROUILLE

☎ 01 34 66 54 31

Fax 01 34 66 20 39

Courriel : mairie@herouville-en-vexin.net

CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE Séance du lundi 2 juin 2014

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 2 juin 2014 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur Eric BAERT, Maire.

Etaient présents : M. BAERT, Mme COLLAS, M. PIERRAT, M. CHAUVIN, Mme CAPRON, M. BARDOUIL, M. DESCAMPS, Mme RENAUD, M. LE LAY, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. CHANTEPIE.

Absent excusé : M. COUBRICHE, Mme HUGO-TRANZER, Mme GOMBERT.

Secrétaire de séance : M. DESCAMPS.

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 7 avril et 5 mai 2014.

I- DECHETS SAUVAGES.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu un dépôt de déchets sauvages sur le chemin agricole. Le service technique est intervenu rapidement et a fait le nécessaire auprès d'une société afin de procéder à l'enlèvement de ces déchets.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des subventions pourront être obtenues auprès du PNR, sous condition, et en amont de l'enlèvement.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie d'Auvers-sur-Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'autoriser le Maire ou ses adjoints à solliciter le PNR afin d'obtenir un subventionnement si le cas venait à se reproduire.

II- CHEMIN AGRICOLE.

Monsieur le Maire rappelle que ce chemin permet aux agriculteurs de l'emprunter sans passer par le centre-ville.

Monsieur le Maire donne lecture du nouvel avis demandé aux Domaines et rendu le 19 mai 2014. Suite à cette nouvelle estimation des Domaines, il va être procédé à l'acquisition de parcelles pour 2 544 m² et à la cession de 266 m² d'autre part.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide l'acquisition et la cession de ces parcelles pour 1 € le m².

III- PARTICIPATION CITOYENNE.

Monsieur le Maire rappelle que la participation citoyenne est de porter de l'attention à son voisinage et de signaler toute situation suspecte.

Monsieur le Maire propose que les membres du Conseil Municipal s'engagent dans ce dispositif de surveillance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de la mise en place de la participation citoyenne avec pour référent principal Monsieur Gérard BARDOUIL.

D'autre part, un dispositif " Tranquilité Vacances" s'organise et prochainement un dépliant sera déposé dans les boîtes aux lettres avec les recommandations et les erreurs à ne pas commettre.

IV- SECRETARIAT DE MAIRIE.

Monsieur le Maire rappelle le départ à la retraite de Madame Annette LE LAY fin juin.

Suite à ce départ, il faut prendre en considération que des problèmes d'organisation du Secrétariat de Mairie vont se poser pour ce qui est des permanences du samedi matin, de la gestion des congés et des déplacements fréquents de la Secrétaire de Mairie ainsi que de la charge de travail qui lui incombe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide le recrutement d'un mi-temps en remplacement de Madame Annette LE LAY.

V- QUESTIONS DIVERSES :

- 1) **Arrêté de baignade interdite** : Monsieur le Maire a pris un arrêté de baignade interdite pour la Mare du Poteau et La Mare à Laver. Des panneaux de signalisation vont être installés aux abords des sites.
- 2) **Fête du village le 21 juin 2014** : Réunion le 16 juin 2014. Besoin de volontaires pour l'organisation des activités et la préparation des repas. Inscriptions recommandées les 11 et 13 juin 2014 pour la réservation des repas. Grande implication de l'équipe du Foyer Rural.
- 3) **Planning** : Etablissement du tableau des congés d'été et des permanences de la Maison du Village.
- 4) **Aménagement rue Georges Duhamel** : Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de sécuriser la départementale 928 (vitesse non respectée et virages étroits).
Pour mémoire, les travaux des routes sont effectués par le département et les trottoirs sont de la responsabilité de la Commune.
Monsieur le Maire a eu un rendez-vous avec la Direction des routes du Conseil Général.
Des panneaux de signalisation "30km/h" vont être installés rue Paul Bagnard dans les 2 sens.
Il est envisagé de déplacer le passage piétons en face du dépôt de verre.
Il est convenu de positionner le taxi à côté de l'abri de bus.
Un système de mesure de vitesse et de comptage va être installé durant quelques semaines pour déterminer la vitesse par type de véhicule.
Un financement du Conseil Général va être apporté et le reste sera supporté par la commune. Nous solliciterons une aide auprès de la sécurité routière.

- 5) **Départ à la retraite de Madame Michèle BY** : Monsieur le Maire rappelle le départ à la retraite de Madame Michèle BY fin juin. Une cérémonie de remerciements va être organisée.
- 6) **Rythmes scolaires** : Monsieur le Maire informe que suite au décret Hamon et aux réunions du Conseil d'école et du Conseil Syndical, il a été décidé :
- La ½ journée d'école supplémentaire aura lieu le mercredi matin.
 - Les heures de "Temps d'Activités Péri-Educatif" :
 - ♦ Hérouville : 45 minutes tous les jours en fin de journée.
 - ♦ Livilliers (CP-CE1) : 3 heures le jeudi après-midi.
 - ♦ Génicourt (CE2-CM1-CM2) : 3 heures le mardi après-midi.
 - Le coût estimé pour la mise en place des TAP est de 36.000 €.
 - Les subventions de l'Etat, de la CAF et la participation des parents financeront 30.000 €.
 - Il restera donc 6.000 € à la charge du Syndicat.
 - Les horaires de transports scolaires ne changent pas par rapport aux années précédentes.
 - Une tournée de ramassage supplémentaire sera mise en place pour le mercredi.

Une demande des parents d'élèves est actuellement à l'étude pour proposer une étude surveillée suivi d'une garderie pour les enfants des écoles de Livilliers et Génicourt.

- 7) **Compte-rendu réunion CAUE** : Monsieur le Maire rappelle que le CAUE est un organisme conseil en urbanisme, rattaché au Conseil Général. Il assiste les communes dans des avant projets. Monsieur le Maire a demandé au CAUE de faire une étude sur les projets suivants : réaménagement du parking, réhabilitation de la Maison du Village avec le préfabriqué de l'école en salle associatif, enfouissement...
- De plus, la loi "alour" sur l'urbanisme du 23 mars 2014 contraint les communes de passer du POS (Plan Occupation des sols) au PLU (Plan Local Urbanisme) au plus tard au 30 décembre 2015. Il apparaît que le PLU ne serait pas obligatoire pour la commune d'Hérouville. Une étude est en cours.
- 8) **Phytosanitaire** : L'utilisation des produits phyto nécessite une autorisation qui sera validée par la formation des 2 agents techniques au mois de septembre 2014, leurs autorisations actuelles étant valides jusqu'en septembre. Cette formation est organisée par le CNFPT et durera 2 jours.
- 9) **Syndicat des eaux** : Visite du Syndicat des eaux la semaine dernière. Il est envisagé de reboucher le puit d'Hérouville qui n'est plus utilisé.
- 10) **Iraniens d'Auvers-sur-Oise** : Présence de Monsieur Albert GARDET.
Monsieur le Maire nous fait part de son rendez-vous avec Monsieur GARDET et le Conseil National de la Résistance Iranienne.
Ce Conseil souhaite le soutien des Maires de France pour les aider dans leur lutte humanitaire et souhaite une reconnaissance de leur mouvement dans le monde (changement démocratique en Iran, égalité Homme-Femme et surtout cesser tous ces massacres).
- 11) **Toiture de l'Eglise** : Un devis a été établi par la société Leroux pour remplacer les tuiles du côté sud du toit de l'Eglise. Les travaux sont prévus.
Deux devis sont en cours pour le démoussage du toit de l'école et la verrière de l'école.
- 12) **Assemblée Générale ASIMPAD** : Réunion le 19 juin 2014.
Monsieur Jacques LEBECQ représentera Hérouville.
- 13) **Site internet** : Avancement du site en cours. Le site actuel ne sera plus utilisable à partir du 1^{er} décembre 2014. Le nouveau site sera à cette même date mis en service et sera plus moderne et plus agréable d'utilisation.

- 14) **Commission Environnement** : Réunion mercredi 25 juin 2014 à 18h30.
- 15) **Courrier Monsieur LUSZACK** : Mécontentement concernant le kite-surf.
Contact pris avec la Fédération Française de Vol Libre.
- 16) **Demande Monsieur FERREIRA** : Projet à étudier, demande aux Domaines à faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 15 Mn.

**Le Maire,
Eric BAERT,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Baert', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.